CNAS du 4 juillet 2019

Compte Rendu

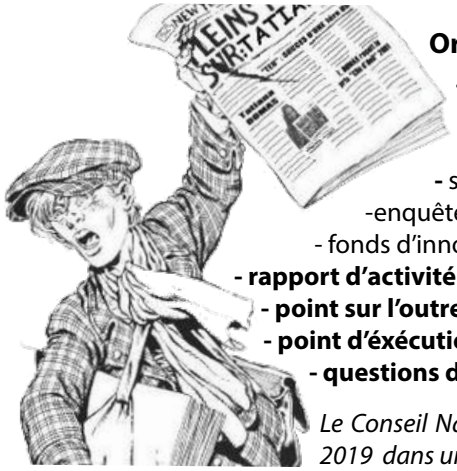

Ordre du jour :

- approbation du procès-verbal du CNAS du 29 mars 2019 ;

- Points d'information :

- suite des audits ;
- enquête 2019 sur les attentes des agents ;
- fonds d'innovation locale.

- rapport d'activité 2018 de l'action sociale ;

- point sur l'outremer ;

- point d'éxécution du budget au 30 juin 2019 ;

- questions diverses.

Le Conseil National d'Action Sociale (CNAS) s'est tenu le 4 juillet 2019 dans un contexte de grande inquiétude sur l'avenir de celle-ci. Les déstructurations des services, l'implosion des implantations, la baisse des effectifs, hypothèquent lourdement les travaux des instances. Tel était le contenu de la déclaration liminaire commune (voir-ci contre) de l'ensemble des fédérations à l'ouverture de ce CNAS, présidé dans sa première partie par la Secrétaire Générale Isabelle Braun-Lemaire puis par Brice Cantin.

Point sur les audits

Plusieurs audits ont été remis dernièrement concernant la gouvernance des opérateurs (AGRAF ET EPAF ALPAF).

Gouvernance

Deux scenarii émergent – un avec la fusion des opérateurs et un en maintenant le statu -quo. Les groupes de travail du 3e trimestre travailleront sur ce point.

Pour le Secrétariat Général l'émiettement des acteurs induit un taux de couverture insuffisant et il souhaite utiliser la possibilité de regrouper les 3 opérateurs, contrairement à la position de l'ensemble des fédérations qui revendiquent un renforcement de chacun des trois opérateurs.

Le Secrétariat Général étudiera les deux scenarii dans l'été avec l'appui de l'Inspection Générale des Finances et d'un cabinet d'expertise (Eurogroup Consulting) en incluant dans la fusion les trois opérateurs et quatre associations (sauf la Masse des Douanes et l'Oeuvre des Orphelins des Douanes). Cela sera abordé à la rentrée lors du groupe de travail prévu le 1er octobre.

EPAF

Pour le secrétariat Général l'aspect comptable reste le seul élément à prendre en compte. Il ne retiendra que le scénario au meilleur coût quitte à se débarrasser des « bijoux de famille » (RÉSIDENCES EPAF).

AGRAF

Quant à la restauration le Secrétariat Général campe sur sa volonté d'expérimenter la tarification au plat (avec pour «seul avantage» pour les agent.e.s la possibilité de payer 2 plats plus chers qu'un plateau complet !!!). Sa seule justification : « *C'est ce qui est pratiqué ailleurs* ».

Solidaires Finances reste totalement opposée à cette proposition qui n'a rien de sociale (2 tranches au lieu de 7).

Enquête sur les besoins des agent.e.s et leurs attentes.

19 715 agent.e.s soit 12 % des actifs selon le Secrétariat Général ont répondu au questionnaire actuellement en cours de traitement.

Nous avons dénoncé le manque de transparence, la qualité, l'orientation des questions posées et l'absence de concertation avec les fédérations pour l'élaboration du questionnaire contrairement à celui de 2017. Nous serons vigilants sur l'interprétation des réponses au questionnaire.

A cela, la Secrétaire Générale a « admis » que c'était « *une occasion ratée et que l'on ferait mieux la prochaine fois* ».

Nous avons dénoncé la difficulté de déploiement de ce questionnaire surtout à destination des retraité.e.s. Cela a été l'occasion d'exiger du Secrétariat Général qu'une réflexion soit menée par le réseau de l'action sociale afin d'améliorer le taux de pénétration envers les retraité.e.s. La rédaction d'un kit de départ en retraite a été proposée.

Dans le même sens, nous avons insisté sur la nécessité d'accorder des autorisations d'absences pour assister aux séminaires de départ à la retraite organisés par les directions.

Juillet 2019

Fonds d'innovation locale de 100 000 € pour le territoire

C'est la première fois et à titre expérimental que ce fonds destiné à financer ou cofinancer des prestations « innovantes » est mis en place. L'appel à projets a été lancé entre mai et juin 2019.

21 dossiers ont été retenus sur les 112 dossiers présentés par le comité * de sélection interne réuni le 25 juin dernier. Les expérimentations commenceront entre juillet et décembre 2019.

Nous avons insisté à l'instar de la liminaire commune sur le fait que les délais accordés avaient été trop courts pour permettre à l'ensemble des CDAS d'examiner les projets. Ce qui induit une rupture d'égalité entre les différents départements et les agent.e.s. Encore une fois le Secrétariat Général a dû reconnaître des failles dans l'organisation et la diffusion de ce projet.

Pour autant, pour l'administration ces initiatives sont appelées à se généraliser et constituent un levier supplémentaire pour diversifier les offres de l'action sociale locale.

A nous de rester vigilant.e.s notamment lors du bilan d'étape qui sera dressé à la fin de l'année 2019 pour que cela ne vienne pas se substituer aux actions décidées localement par les CDAS (sorties familiales, retraités etc...).

* (Le comité est composé de SRH3A , de la responsable de la mission «innovation» du Secrétariat Général, de la cheffe de bureau de l'action sociale des ministères des affaires sociales et du chef de bureau du ministère de la transition écologique et solidaire).

Rapport d'activité 2018

Mais où sont donc passés les 4,9 millions d'euros « volés » sur la subvention ALPAF ?

Telle fut notre question essentielle et incessante mais restée sans réponse satisfaisante.

Pour seule réponse un tour de passe/passe dans les lignes budgétaires est censé nous rassurer sur la destination de cette somme qui aurait été incorporée dans le budget global de l'action sociale.

Nous avons de nouveau dénoncé ce hold-up en précisant que cette somme aurait pu servir à de nouveaux programmes de réservation et à transformer l'offre de prêt étudiant en aide .

Sur ce dernier point, à noter une évolution puisque le Secrétariat Général a demandé à ALPAF de l'expertiser.

Solidaires Finances demande à nouveau, officiellement, qu'EPAF organise des colonies pour la Toussaint. En effet, nous constatons que certaines délégations proposent ce type de prestation sur leur CAL. Ce qui signifie bien qu'il y a un besoin. Mais toutes les délégations n'ont pas l'opportunité de le mettre en place au regard des coûts engendrés. L'organisation par EPAF de ce type de séjour - qui rentre dans ses attributions- permettrait une offre valable pour l'ensemble du territoire à destination de tou.te.s les agent.e.s.

Le Secrétariat Général préconise plutôt une régionalisation de cette offre et le DGS d'EPAF y est également favorable.

Pour **Solidaires Finances** il est hors de question que les CAL soient contraints de financer ce type d'action, l'ensemble des agent.e.s. doit pouvoir bénéficier de ce dispositif.

L'organisation du réseau des délégations d'action sociale sera abordé lors du groupe de travail de septembre. Les échos issus du dernier séminaire des délégué.e.s font état d'une possible régionalisation de certaines délégations (départements les moins pourvus en effectifs). Nous avons insisté sur l'importance d'un réseau départemental au plus près des personnels. Nous restons également attentifs aux effectifs des délégations. Chaque diminution hypothèque leur pérennité.

Le Secrétariat Général a par ailleurs bien confirmé que l'équipement dans les départements concernés par la création des coins repas pour les douaniers affectés au Brexit sera financé hors crédits CAL.

Collectivités d'outre-mer

Solidaires Finances continue de dénoncé la distorsion existante entre les prestations proposées et la réalité sur le terrain (prêts sinistre suite à IRMA, CESU et carte Appétiz non adaptés par exemple, problèmes de prise en compte aléatoire de la surrémunération,...).

Nous avons également soutenu la demande de création d'un RIA en Polynésie. Pour **Solidaires Finances**, le Secrétariat Général doit s'impliquer fortement dans ce projet auprès de la DGAFP.

Nous avons réaffirmé l'impératif pour les enfants des agent.e.s de pouvoir bénéficier de prestations analogues à celles proposées en métropole.

Mayotte

La situation de Mayotte a été évoquée, concernant notamment les difficulté de logement* et de la sécurité des personnels identifiés comme agent.e.s du service public.

Nous avons rappelé que la sécurité des agent.e.s est du ressort de l'État employeur en l'occurence les MEFS et que ceux-ci doivent prendre toutes les mesures nécessaires.

Par ailleurs, un point d'attention a été soulevé sur la charge de travail, particulièrement élevée, de l'assistante de service social.

*(Niveau des loyers analogue à ceux de la banlieue parisienne (lié à la concentration de la population dans l'agglomération de Mamoudzou, et aux difficultés pour accéder à la ville auquelles se rajoutent l'insécurité accrue en habitat isolé ou dispersé) qui ne favorise pas une résidence hors agglomération).

Exécution du Budget 2019 (Point d'étape)

Pour 2019, les transferts solidaires sont versés à hauteur de 4 Millions. La convention de référencement de la MGEFI prévoit une possibilité maximale d'augmentation annuelle des cotisations de 2 %.

Pour faire face à l'obligation du « Reste à charge ZERO », la MGEFI estime devoir augmenter les cotisations de 3,5 %. Pour ce faire la mutuelledoit obtenir l'accord du Secrétariat Général sous peine de déréférencement.

Solidaires Finances a revendiqué l'abondement des transferts solidaires pour compenser cette charge supplémentaire de la MGEFI, plutôt que ce soient les adhérent.e.s MGEFI qui le financent par leurs cotisations. Pour mémoire, à l'origine du référencement (2007), il avait été envisagé un plafond de transfert de 19 Millions.

Questions diverses

Traitement des vœux émis par les CDAS :

Le Secrétariat Général a « redécouvert » leur existence !!! et la procédure qui les accompagnent… Devant l'insistance des fédérations (et le rappel des règlements intérieurs), l'examen de ces vœux ainsi que les réponses du Secrétariat Général seront inscrits à l'ordre du jour du CNAS de décembre.

Restauration Clermont-Ferrand :

Les fédérations ont alerté le Secrétariat Général sur la situation du Restaurant Financier de Berthelot, pour lequel des travaux d'une durée de 6 mois sont programmés.
La Direction locale de la DGFiP veut se saisir de « l'opportunité» des travaux pour passer définitivement d'une fabrication sur place des repas à une liaison froide avec l'ARENFIP. Une pétition intersyndicale des agent.e.s du site a été remise en séance contre ce projet.

Le représentant de la DGFIP assure qu'à cette date rien n'est encore décidé et qu'il allait rencontrer la présidente de l'association. Nous avons exigé que toutes les précisions concourant à la prise de décision soient apportées par écrit par la DGFIP.

Logement :

Solidaires Finances demande que soit anticipée l'arrivée des nouveaux agent.e.s, toutes directions confondues, tout au long de l'année. En effet, nous déplorons que de trop nombreux agent.e.s, notamment en catégorie C, - qui sont nommé.e.s en dernier -, ne se voient proposer aucun logement.

Pour **Solidaires Finances**, l'administration a une obligation à loger les cadres C en 1ère affectation, ainsi que les ultramarins affectés en métropole souvent les plus fragiles économiquement.

... à suivre

Formation des membres des CDAS :

Une formation a été élaborée par le Secrétariat Général. Pour **Solidaires Finances** celle-ci doit être dispensée en présentiel, ce qui est confirmé par l'administration. Un outil a été fourni aux délégué.e.s qui doivent animer ces formations.

Titres restaurant :

Solidaires Finances revendique que les titres restaurants soit mis à disposition pour les agent.e.s en récupération d'horaires variables, dès lors qu'il s'agit de temps de travail différé.
Le Secrétariat Général va étudier la question. Concernant les absences syndicales, le Secrétariat Général a confirmé que le temps syndical est bien du temps de travail et ouvre donc droit aux titres restaurant pour celles et ceux qui en bénéficient. Il s'est engagé à faire un rappel aux directions sur ce point.

Dommages collatéraux de la géographie défigurée à la DGFIP :

Nous avons interpellé l'administration sur les conséquences de la possible nouvelle concentration d'agent.e.s sur des sites où le restaurant financier a été fermé ces dernières années (exemple de Bayeux), mais également de la baisse de fréquentation de certaines structures liée au déménagement de certaines implantations ...

Affaire à suivre...

Dates et Thémes des prochaines réunions

18 septembre : Groupe de Travail : Organisation des réseaux de l'Action Sociale
1er octobre : Groupe de Travail : Gouvernance de l'Action Sociale
5 novembre : Comité de suivi Protection Sociale Complémentaire
3 décembre : Groupe de Travail CNAS - Restauration et aide à la parentalité
19 décembre : CNAS

Pour Solidaires Finances à l'heure où les réformes de toute nature et les suppressions d'emplois génèrent des demandes et des besoins considérables ce n'est pas le moment de casser, de brader, d' enterrer l'action sociale au ministère, bien au contraire...

L'investissement des agent.e.s des Finances mérite davantage de considération que le bradage de leur bien collectif !

Nous saurons le défendre !

l'Action sociale n'est pas un luxe c'est une nécessité !

Les représentant.e.s Solidaires Finances à ce CNAS

Benoîte MAHIEU
Ludovic PIOTON
Anne BOUTET
Patricia BERNAUD
Jean-Etienne CORALLINI
Eliane LECONTE
Patrick DUHEM
Baptiste ALAGUILLAUME

Solidaires Finances, BOITE 29 - 80 Rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16 -
www.solidairesfinances.fr - solidairesfinances@solidairesfinances.fr